



## Remboursement caf / contestation - demande d'information

Par **Bliz**, le **13/06/2019** à **17:58**

Bonjour,

J'ai perçu le RSA en 2016 et la Caf me demande le remboursement de ce type d'allocation car mes parents m'ont aidé financièrement à cette période.

Pour plus de détails, j'étais mère célibataire et étudiante. J'ai effectué tous les RDV nécessaires auprès des travailleurs sociaux tous les trois mois auxquels j'ai exposé ma situation et j'ai suivi leurs conseils dans toutes les démarches à suivre lors de cette période.

Aujourd'hui je me sens prise pour une escroc naïve alors que je n'ai rien caché. Je compte contester cette demande de remboursement pour laquelle je ne dispose pas des moyens pour pouvoir la rembourser.

Je poste sur ce forum afin de recueillir des conseils à ce sujets.

Merci pour votre aide bienveillante.

Cdt

Par **youris**, le **13/06/2019** à **21:00**

bonjour,

le point le plus important est de savoir si vous avez déclaré les aides financières apportées par vos parents.

Les libéralités sont prises en compte pour déterminer le montant du RSA.

[quote]

Aussi, l'aide reçue par un allocataire du RSA de la part de ses parents justifie bien une minoration du montant du RSA versé .

[/quote]

source: <https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130204831.html>

salutations